



PUBLIC CIBLE

Toute personne exerçant l'activité d'IOBSP réalisant des dossiers de crédit immobilier



PRÉREQUIS

Avoir un justificatif de capacité professionnelle IOBSP



DURÉE

7 heures



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Actualiser ses connaissances afin de répondre aux critères de capacité professionnelle pour l'exercice de l'activité d'intermédiation en crédit.



TARIF

104€ par stagiaire

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- 7 heures de formation à distance (e-learning asynchrone).
- Accès ouvert sur notre plateforme e-learning pour une durée de 2 mois
- QCM et cas pratique
- Assistance technique et pédagogique assurée par nos formateurs experts en crédit.

COMPÉTENCES

- Suivre les évolutions réglementaires liés à la distribution de crédit immobilier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- La validation des connaissances se réalise par des quiz à la fin de chaque module.

TYPE DE VALIDATION

- Attestation de formation

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Etude de la demande de formation et inscription à l'adresse : contact@kereisformation.com
- Démarrage possible à tout moment de l'année

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

- La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Une étude des conditions d'accès et des moyens de compensation sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation.

Prendre contact en amont avec notre référent Handicap à :

contact@kereisformation.com

PROGRAMME

PRÉSENTATION • 10min

TRONC COMMUN • 2h40

- Se préparer à un contrôle ACPR
- Le conflit d'intérêt dans le domaine banque et assurance
- Les risques de cybercriminalité dans le secteur financier
- Dora
- DPE
- Lutte contre la corruption

LE SURENDETTEMENT • 1h10

- Présentation et caractéristiques de situations de surendettement
- Connaissances et démarches nécessaires à la prévention du surendettement
- Le traitement du surendettement

ACHETER UN BIEN À PLUSIEURS • 40min

- Introduction aux concepts d'indivision et de SCI
- Modalités de gestion et sortie de la SCI et de l'indivision

PROGRAMME

ÉPARGNE • 30min

- Les livrets bancaires réglementés

APPRENDRE À LIRE LES DOCUMENTS DES TNS • 40min

- Le bilan comptable
- Le compte de résultat

ADE • 1h20

- La délégation d'assurance
- L'assurance des emprunteurs : les garanties optionnelles
- L'assurance des emprunteurs : les garanties obligatoires
- Chiffres clés : ADE et substitution - Testez vos connaissances

Vos interlocuteurs

VOS RÉFÉRENTS PÉDAGOGIQUES



Bruno FERRE
Formateur expert
en crédit et en
assurance



Sophie CORINI
Formatrice experte
en crédit et en
assurance et Coach
certifiée RNCP



Fabrice COURAULT
Formateur expert en
assurance et
gestion de
patrimoine

VOS CONTACTS

Pôle administratif:

contact@kereisformation.com

01 80 52 35 21

Pôle technique :

Emmanuelle BERTRAND & Hortensia NGORA

tuteur@kereisformation.com

Pôle pédagogique:

Sophie CORINI, Fabrice COURAULT et Bruno FERRE

tuteur@kereisformation.com



Kereis Services, société en nom collectif
3 rue Victor Schoelcher 44800 SAINT-HERBLAIN
822 620 225 00018

www.kereisformation.com

